

Avis de la Chambre de Commerce sur le projet de budget 2008

Dix recommandations pour des finances durables

Alors que le gouvernement se félicite du rééquilibrage des finances publiques - déjà atteint en 2006 en fait - la Chambre de Commerce s'interroge dans son avis sur le projet de budget de l'Etat 2008 sur la durabilité de cet équilibre. Qui est largement dû à des recettes non-récurrentes (revenus de l'opération ArcelorMittal), aux décisions Tripartites d'avril 2006, mais surtout à une conjoncture jusqu'ici très favorable dépendante en large partie des marchés financiers. Vu la friabilité, voire le caractère passager de ces facteurs, la réponse à la question posée par la Chambre de Commerce est évidemment négative.

Quelles mesures faut-il alors pour assurer un équilibre durable? La Chambre de Commerce formule dans son avis dix recommanda-



Carlo Thelen, «Chief Economist» de la Chambre de Commerce (à g.) et le président Pierre Gramagna ont présenté l'avis disponible sur www.cc.lu

Photo: F. Aussems

«public private partnerships» seraient à favoriser dans ce contexte - sous condition qu'ils deviennent aussi «abordables» pour des entreprises luxembourgeoises.

Essentiel aussi pour la Chambre de Commerce dans une optique «constituer une marge de manoeuvre»: remédier à la rigidité des dépenses courantes de l'Etat - surtout de l'Etat central qui reste fortement déficitaire.

La Chambre veut par ailleurs voir définie la politique budgétaire en fonction des priorités en matière de développement durable et prises les réformes structurelles qui s'imposent pour remédier à la dichotomie entre les évolutions conjoncturelle et structurelle de l'économie luxembourgeoise. Des pistes pour ce faire sont d'ailleurs

ions précises qui ont été présentées hier matin.

Marge de manoeuvre

La première consiste à fixer un objectif d'un surplus équivalent à au moins 1,5% du PIB en termes structurels pour l'administration publique. Soit une «réserve» de quelque 600 millions d'euros pour donner une «marge de manoeuvre» à l'Etat pour contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise, pour financer les coûts du vieillissement démographique et réagir en cas de défaillances des recettes. Aujourd'hui, ce surplus serait bien inférieur à ce montant, a précisé le «Chief Economist» de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen; en fait, il ne serait que de 300 millions.

Un pas dans cette direction serait, selon la Chambre, de limiter les dépenses sur certains postes budgétaires, dès cette année - des économies pourraient être réalisées sur différents postes ayant trait à la culture, aux dépenses militaires,

aux dépenses pour des initiatives sociales en faveur de l'emploi. La Chambre estime à quelque 200 millions d'euros les économies possibles - 144 rien que par un stop net des dépenses pour le «forfait d'éducation» - la fameuse «Mammerent», introduite en 2002 sous pression du CSV.

Créer un fonds souverain

Un gage pour la durabilité des finances publiques serait ensuite la création d'un fonds souverain auquel serait affecté une partie des excédents budgétaires. A l'exemple de pays comme la Norvège, Singapour ou encore certains pays arabes, le Grand-Duché pourrait ainsi faire fructifier une partie de ses actifs en les rentabilisant sur les marchés financiers internationaux et en investissant de par le monde.

Quatrième recommandation: renforcer l'attrait fiscal du Luxembourg pour l'impôt sur les sociétés. Le Grand-Duché est en train de perdre du terrain dans ce dossier, selon Carlo Thelen, il faut agir. «Nous sa-

lons la réduction du droit d'apport, l'augmentation de la bonification d'impôt pour investissement et les mesures visant à favoriser les activités et investissements en matière de propriété intellectuelle», a noté Pierre Gramagna, le président de la Chambre de Commerce, «mais en face des mesures qui ont été concédées aux ménages, il y a lieu de mener une réflexion sur la fiscalité des entreprises pour 2009». Selon Gramagna, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises - organisation faitière des fédérations patronales luxembourgeoises, aurait entamé la semaine dernière un dialogue dans ce sens au sein d'un groupe de travail créé spécifiquement.

Ne pas amputer les investissements

Cinquième recommandation: maintenir à un niveau élevé les investissements publics. La Chambre de Commerce a l'impression qu'ils se trouvent en déclin par rapport à l'évolution du PIB depuis 2005. Les

postes pour ce tant sont d'ailleurs régulièrement annoncées par des instituts étrangers, mais aussi luxembourgeois.

Enfin, du souhait de la Chambre de Commerce, l'efficacité des dépenses devrait être renforcée à travers un recentrage de l'action de l'Etat sur les missions prioritaires. Une stratégie par exemple entamée par la France avec sa loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Elle fixe des critères de performance budgétaire tout en augmentant la transparence des dépenses. La Chambre de Commerce salue les efforts du gouvernement pour rendre plus transparente la présentation du projet de budget, mais souligne qu'il reste encore du pain sur la planche.

Ostensiblement, la Chambre souhaite une discussion plus approfondie des recommandations du rapporteur du projet de budget 2006, Roger Negri (LSAP), qui justement étaient inspirées de la LOLF française. Ce serait une manière de rendre plus «durable» le travail des rapporteurs de budget.